

PROJET D'ETABLISSEMENT 2008-2012 LYCEE PILOTE INNOVANT INTERNATIONAL

Axe 1 : Favoriser la réussite de tous les élèves par un suivi individualisé

Axe 2 : Développer les approches pédagogiques orientées sur les compétences et sur la démarche de projet

Axe 3 : Favoriser l'ouverture et les échanges internationaux

Axe 4 : Développer les usages de l'ENT et optimiser le portfolio numérique

Axe 1 : Favoriser la réussite de tous les élèves par un suivi individualisé

Objectif 1:

Améliorer l'efficacité du suivi* en seconde

Orientations pédagogiques spécifiques :

- Recueil semi-trimestriel d'avis sur chaque élève par le professeur de suivi* auprès de chaque enseignant
- Bilan semi-trimestriel par l'élève et définition d'objectifs de travail avec le professeur de suivi
- Rencontres par périodes semi-trimestrielles des 12 professeurs de suivi de 2^{nde} et de l'équipe de direction
- Mises en place de remédiations-soutiens ciblées sur les besoins des élèves (propositions BAS*)
- Retour systématique auprès des enseignants et des élèves des réunions de suivi
- Prévention des conduites à risques

Mise en œuvre :

- Constitution de l'équipe de suivi : 1 professeur de suivi de chaque classe de 2^{nde}, la CPE, le Proviseur adjoint et le Proviseur
- Mise en ligne de la synthèse des informations recueillies sur le module numérique GEPI*
- Organisation de moments spécifiques (séances collectives ou entretiens individuels) par le CESC*

☞ *la mise en œuvre des orientations est annuelle et concerne l'année 2008-2009*

Objectif 2 :

Rendre les BAS* plus efficaces

Orientations pédagogiques spécifiques :

- Etablir un diagnostic des BAS
- Améliorer les propositions des activités BAS par les enseignants
- Améliorer les choix d'activités BAS par les élèves
- Cadrer les possibilités de changement d'activité pour les élèves

Mise en œuvre :

- Réalisation d'un audit des BAS (stagiaires IA-IPR)
- Définition d'objectifs prioritaires lors du 1^{er} suivi
- Diagnostic individuel orienté sur les compétences dès le mois d'octobre
- Bilan en fin de 1^{er} trimestre
- Consultation numérique des propositions BAS et suivi numérique des inscriptions
- Gestion des éventuels changements d'inscription des élèves à chaque BAS par le Proviseur adjoint
- Bilan des 3 premières heures BAS à l'amorce du suivi

☞ *la mise en œuvre des orientations est annuelle et concerne l'année 2008-2009*

Axe 2 : Développer les approches pédagogiques orientées sur les compétences et sur la démarche de projet

Objectif 1 :

Evaluer les activités de projet (ACF*, PID*, ...) individuellement et par compétences

Orientations pédagogiques spécifiques :

- Reformulation de la grille de validation des ACF
- Clarification des procédures de validation individuelle en ACF
- Développer un livret de compétences communs aux différentes activités de projet pour l'intégrer au portfolio de l'élève

Mise en œuvre :

- Mise en place d'un groupe de travail « grille de validation ACF »
- Réalisation d'un document récapitulatif (principe, procédure, critères) à destination de chaque enseignant pour l'évaluation individuelle en ACF
- Information des élèves lors d'une réunion avec leurs professeurs responsables d'ACF
- Mise en place d'un groupe de travail afin de :
 - Lister les compétences ;
 - Définir les critères et procédures d'évaluation

☞ *la mise en œuvre des orientations est annuelle et concerne l'année 2008-2009*

Objectif 2 :

Accompagner l'évolution de la pédagogie en classe de seconde en encourageant les changements de pratiques

Orientations pédagogiques spécifiques :

- Pour les enseignants :
 - Choix de thèmes communs
 - Mise en place de l'évaluation par compétences pour l'intégrer au portfolio de l'élève
 - Evaluation de manière transversale de certaines compétences
- Pour les élèves :
 - Etude sur des thèmes communs à plusieurs disciplines
 - Travail en groupe de projet
 - Présentation des travaux sous forme de productions numériques

Mise en œuvre :

- Mise en place d'une interdisciplinarité sur une partie de l'enseignement : modules de français, modules d'histoire-géographie, aide individualisée en français, ecjs sous forme de projets interdisciplinaires (PID*) s'appuyant sur les TICE

☞ *la mise en œuvre des orientations est annuelle et concerne l'année 2008-2009*

Objectif 3 :

Développer la prospective en matière d'évaluation par compétences dans les disciplines

Orientations pédagogiques spécifiques :

- Développer un livret de compétences

Mise en œuvre :

- En équipe disciplinaire :
Lister les compétences
Adapter les types d'exercices à proposer aux élèves au nouveau mode d'évaluation
 - En équipe interdisciplinaire :
Rechercher et décrire ce qui est commun, transférable et complémentaire entre les disciplines
- ☞ *la mise en œuvre de cette orientation débutera durant l'année 2008-2009*

Axe 3 : Favoriser l'ouverture et les échanges internationaux

Objectif :

Développer le volet international de l'établissement

Orientations pédagogiques spécifiques :

- Créer un cadre propice à l'apprentissage des langues vivantes pour l'ensemble des élèves (français et étrangers)
- Développer la capacité des élèves à communiquer
- Promouvoir la mobilité individuelle et collective
- Faciliter l'insertion et l'intégration d'élèves étrangers
 - dans le cadre européen plus particulièrement :
- Construire une citoyenneté européenne
- Permettre à un maximum d'élèves de passer la certification dans les 3 langues (allemand, anglais, espagnol)

Mise en œuvre :

- Développement de la section internationale
- Enseignement du FLE
- Constitution mixte (français et étrangers) des différents groupes de projets (ACF-PID...)
- Répartition des élèves en groupes de compétences dès la seconde

☞ *la mise en œuvre des orientations est annuelle et concerne l'année 2008-2009*

- dans le cadre européen plus particulièrement :

- Participation au programme PASCH* (écoles partenaires de l'avenir en partenariat avec l'institut Goethe de Paris)
- Organisation d'une semaine internationale du 17 au 24 mars 2009 (une centaine d'élèves d'une dizaine de pays européens attendus)

☞ *la mise en œuvre des orientations est annuelle et concerne l'année 2008-2009*

Axe 4 : Développer les usages de l'ENT* et optimiser le portfolio numérique

Objectif :

Permettre à chaque élève de disposer d'un outil unique rassemblant travaux et évaluation des compétences

Orientations pédagogiques spécifiques :

- Proposer pour chaque projet, à chaque groupe, un espace de travail sur l'ENT; Chaque espace de travail étant structuré de façon identique.
- Systématiser l'utilisation de « fiches-projet » pour les travaux réalisés par les élèves dans le cadre d'activités individuelles et collectives (Définir les modalités de renseignement des fiches, les filtres d'accès au contenu par les élèves, les enseignants, le public...)
- Mettre en place sur l'ENT une interface personnalisée (« portfolio ») rassemblant pour chaque élève tous les éléments qui le concernent : les informations relatives à son projet personnel (orientation, bilan individuel, dialogue avec le professeur de suivi ...), les projets, les compétences acquises durant tout son parcours dans l'établissement
- Mettre en place des outils communs, faciles à maintenir

Mise en œuvre :

- Développement de l'ENT vers la démarche de projet
- Mise en place du Portfolio dans ses quatre composantes (d'apprentissage, de projet personnel, d'évaluation et de présentation)

☞ *la mise en œuvre des orientations est annuelle et concerne l'année 2008-2009*

Glossaire :

Suivi : temps de rencontre entre le professeur de suivi et son groupe ; il y a un professeur de suivi pour une douzaine d'élèves (en général, trois professeurs de suivi par classe) et un élève délégué par groupe de suivi. C'est au sein du groupe de suivi que l'élève construit son projet.

BAS : Besoins Approfondissement Suivi. Il s'agit de 3 heures de séances (un jeudi après midi sur deux), adaptées aux besoins des élèves, auxquelles ils sont inscrits par leur professeur de suivi. La structure classe n'existe plus dans les BAS. La 4^{ème} heure de la demi-journée BAS est consacrée au suivi.

GEPI : Gestion des Elèves Par Internet.

Gepi est un logiciel libre de gestion des notes, des absences, et des cahiers de texte, intégré à l'ENT du LP2I.

CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

ACF : Activités Complémentaires de Formation.

Elaboration d'un projet original, transdisciplinaire et en équipe inter-niveau. Ces activités permettent la maîtrise des principaux outils de communication et développent l'autonomie et la responsabilité. Chaque projet d'ACF est validé par un jury composé de membres de la communauté éducative.

PID : Projets Inter Disciplinaires. (en seconde)

Il s'agit de placer les élèves dans une démarche de projet autour d'un thème et d'un type de production finale en lien avec l'éducation aux médias. Les PID représentent 2 heures par semaine dans l'emploi du temps des élèves, organisées par regroupement des heures de modules de français, d'histoire-géographie, de l'aide individualisée en français et de l'ECJS.

ENT : Espace Numérique de Travail.

Chaque élève et chaque personnel a son ENT.